



ASSEMBLÉE VILLAGEOISE DE GORGIER-CHEZ-LE-BART

INVITATION A LA POPULATION DE GORGIER-CHEZ-LE-BART A LA REUNION CONSTITUTIVE DE L'ASSEMBLEE VILLAGEOISE

Mercredi 5 septembre 2018 à 20h
Grande salle de Gorgier

Cette invitation découle du règlement de commune de La Grande Béroche, art2, al 4 et fait suite à la soirée d'information du 13 juin 2018

Elle se compose de tous les citoyens, indépendamment de la qualité d'électeur, ayant 16 ans révolus et leur domicile à Gorgier-Chez-le-Bart, et des représentants de personnes morales ayant leur siège dans ces villages.

Ordre du jour :

Acceptation du document fondateur (statuts)

(Disponible sur www.lagrandeberoche.ch/fr/accueil ou sur demande à daniprin@me.com)

Modifications éventuelles des statuts

Nomination du comité

Divers

En nous réjouissant de vous voir nombreux à cette occasion, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Renseignements : daniprin@me.com ou 079 102 62 43

Groupe communication Grande Béroche

Daniel Principi

Délégué pour Gorgier-Chez-le-Bart